

## Outils à disposition des CT FFME

### Rappel.

La FFME se propose de favoriser le partage des responsabilités entre tous les acteurs impliqués dans la gestion des sites d'escalade (propriétaires, gestionnaires, collectivités, fédération).

Afin de faire baisser la pression assurantielle qui pèse sur la FFME, de nouvelles dispositions en matière de gestion des sites doivent être mises en place.

Elles reposent sur la montée en puissance des collectivités et sur leur capacité juridique à conventionner avec des propriétaires privés ou publics.

Le comité territorial dispose de plusieurs outils pour agir.

### Convention d'autorisation d'usage d'un site

Ce document est proposé aux collectivités afin que ces dernières conventionnent avec les propriétaires (privés ou publics).

Ce document est signé par la collectivité et le propriétaire. La FFME n'y apparaît donc pas. Ce contrat est envoyé à la DTN et la ligue pour information.

Le modèle à disposition est adaptable à toute collectivité et tout type de propriétaire.

### Contrat pour des prestations d'équipement

C'est un contrat entre une collectivité et le comité territorial.

Il rappelle les obligations de la commune et de la FFME, et la responsabilité des différents signataires (et des usagers) dans le cadre de l'équipement d'un site.

Il dispose d'un article précisant les conditions financières.

Attention la souscription du contrat d'assurance RCAS par le CT est obligatoire si il y a vente de la prestation.

Ce document est signé par le président du comité et par la collectivité et envoyé à la DTN et la ligue pour information.

### Contrat pour des prestations de contrôle et d'entretien

C'est un contrat entre une collectivité et le comité territorial.

Il rappelle les obligations de la commune et de la FFME, et la responsabilité des différents signataires (et des usagers) dans le cadre du contrôle et de l'entretien d'un site.

Il dispose d'un article précisant les conditions financières.

Attention la souscription du contrat d'assurance RCAS par le CT est obligatoire si il y a vente de la prestation.

Ce document est signé par le président du comité et par la collectivité et envoyé à la DTN et la ligue pour information.

### Convention cadre ONF/FFME

Il s'agit de la convention nationale établie entre la FFME et l'ONF concernant les SNE sur des terrains appartenant ou gérés par l'ONF. Pour chaque falaise concernée, une déclinaison locale est signée entre l'antenne locale de l'ONF et le Comité Territorial. Une copie de cette déclinaison est envoyée à la ligue et à la DTN pour information.

alpinisme

canyonisme

escalade

raquette

randonnée

ski-alpinisme

## **Le contrat d'objectifs avec le département.**

C'est un document librement rédigé par les parties (on peut s'inspirer de celui du CT 38).

Dans ce document, toutes les actions du comité dans la gestion des sites (mais aussi autres, telles que compétitions, SAE, etc.) sont listées et les financements nécessaires à ces missions sont clairement exprimés.

Il est signé par le président du comité et par le président du conseil général et envoyé à la DTN et la ligue pour information.

Le modèle à disposition peut être adapté à une autre collectivité désireuse de s'impliquer via ce schéma (communes, collectivités locales...).

## **Clause type responsabilité-convention CDESI**

Il s'agit des clauses indispensables à intégrer lors de l'élaboration d'un contrat pour le suivi d'un site.

Par exemple lors de l'élaboration d'un contrat lors de la mise en place d'un PDESI.

## **Contrat d'assurance responsabilité civile des activités commerciales :**

Ce contrat doit être pris pour toutes les actions « commerciales » du comité territorial.

Pour le cas qui nous intéresse tous les sites où le Comité Territorial fait une facture à la collectivité pour l'équipement, et/ou le contrôle et l'entretien d'un site.

## **Guide pour l'aménagement d'un site naturel d'escalade**

Ce document fait état des recommandations fédérales en matière d'aménagement d'un site naturel d'escalade. Cet ouvrage est disponible en version papier et pdf.

## **Guide pour le contrôle et l'entretien d'un site naturel d'escalade**

Ce document fait état des recommandations fédérales en matière de contrôle et d'entretien d'un site naturel d'escalade sportif. Cet ouvrage est disponible en version papier et pdf.

## **La norme d'équipement des voies et des sites naturels d'escalade**

Il s'agit du texte de référence concernant les exigences auxquels doivent répondre les sites sportifs en matière d'équipement.

## **La norme de classement des voies et des sites naturels d'escalade**

Il s'agit du texte de référence permettant de définir les caractéristiques d'un site sportif et d'un site terrain d'aventure.

## **Présentations power point type sur la nouvelle politique fédérale**

Cette présentation expose les grandes lignes directrices de la politique de la FFME en matière de gestion des SNE

## **Argumentaire sur la nouvelle politique**

Ce document présente les bases permettant d'argumenter en faveur d'un partage équilibré des responsabilités entre la FFME et les collectivités.

## **Des notes juridiques**

L'idée est de rassembler ici différents textes de loi, jurisprudences ou commentaires juridiques particulièrement impactant pour la mise en œuvre de la politique fédérale.

alpinisme

canyonisme

escalade

raquette

randonnée

ski-alpinisme